RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 03659
Numéro SIREN : 719 807 406
Nom ou dénomination : FRANFINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2017 sous le numéro de dépôt 43387

FRANFINANCE

S.A. au capital de 31.357.776 €
Siège social : 57-59 avenue de Chatou - 92500 RUEIL-MALMAISON
719 807 406 - R.C.S. NANTERRE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 4 OCTOBRE 2017

Les Administrateurs de FRANFINANCE se sont réunis en Conseil, sur convocation en date du 26 septembre 2017 :

Tour SOCIETE GENERALE - 17, Cours Valmy
PARIS LA DEFENSE 7
Salle du Conseil

SONT PRESENTS ET ONT EMARGE LE REGISTRE DE PRESENCE :

Laurent GOUTARD	Administrateur - Président
Gérard TOUATI	Administrateur - Directeur Général
Frédéric JACOB-PERON	Administrateur
Philippe AYMERICH	Administrateur
Didier HAUGUEL	Administrateur
SG Financial Services Holding représentée par Claire DUMAS	Administrateur
Anne PENET GROBON	Administrateur

ASSISTENT EGALEMENT A LA REUNION :

Claire GOIZET	Secrétaire Général
Odile de SAIVRE	
Julien OCHONISKY	Directeur Général Délégué
Daniel DRION	Directeur Financier
Bertrand CHABROL	Délégué du Comité d'Entreprise

SONT ABSENTS EXCUSES :

Marie-Christine DUCHOLET	Administrateur
Caroline GUILLAUMIN	Administrateur
Jessie ADERIC	Déléguée du Comité d'Entreprise

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°43387 en date du 08/11/2017

Le Conseil, réunissant ainsi la présence effective de la moitié des Administrateurs en fonction, peut valablement délibérer.

Laurent GOUTARD préside la séance, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Claire GOIZET assure les fonctions de Secrétaire du Conseil.

Le Président rappelle au Conseil que l'ordre du jour porte sur :

1. Lecture et approbation du procès verbal de la séance précédente ;
2. Présentation de l'activité et des résultats au 31/08/2017 ;
3. Point sur les risques et le contrôle interne ;
4. Démission de Gérard Touati ;
5. Nomination de Frédéric Jacob-Peron, Directeur Général ;
6. Renouvellement des fonctions de Directeur Général Délégué de Julien Ochonisky ;
7. Démission de Marie-Christine Ducholet ;
8. Cooptation de 2 nouveaux administrateurs ;
9. Démission de Frédéric Jacob-Peron du Comité des risques - Nomination d'un nouveau membre du Comité des risques ;
10. Questions diverses.

1. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la séance précédente du Conseil d'Administration est lu et approuvé à l'unanimité.

2. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DES RESULTATS AU 31/08/2017

Le Président propose au Conseil de faire un point sur les résultats au 31 août 2017.
Le Président donne la parole à Gérard TOUATI et à Julien OCHONISKY pour faire une présentation de l'activité de la société puis à Daniel DRION qui fait une présentation des résultats financiers au 31 août 2017.

Le Conseil prend acte de l'évolution de l'activité de FRANFINANCE.

3. POINT SUR LES RISQUES ET LE CONTROLE INTERNE (DONT CONFORMITE)

Le Président donne la parole à Claire GOIZET, Secrétaire Général, qui fait un point sur les faits marquants relatifs au contrôle interne, dont la conformité.

3.1 Les évolutions en matière de gouvernance des risques

Claire GOIZET rappelle au Conseil les différents dispositifs de contrôle dont est dotée la Société.

Elle expose également les différentes actions menées dans le cadre du contrôle de niveau 2 mis en place depuis le T1 2017.

Le Conseil prend acte de la gouvernance des risques.

3.2. Les relations avec le régulateur

Claire GOIZET indique au Conseil les différents échanges intervenus entre la société et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

3.3. La maitrise des risques de non-conformité et des risques opérationnels

La maitrise des risques de non-conformité :
Claire GOIZET présente une synthèse des risques de non-conformité et les actions qui vont être mises en œuvre pour les maîtriser au T4 2017 et en 2018.

La maitrise des risques opérationnels :
Claire GOIZET présente l'évolution des risques opérationnels encourus par la Société.

4. DEMISSION DE GERARD TOUATI, DIRECTEUR GENERAL ET ADMINISTRATEUR

Le Président informe le Conseil de la décision de Gérard TOUATI de faire valoir ses droits à la retraite à partir d'octobre 2017 et par conséquent de démissionner de ses fonctions de Directeur Général et de son mandat d'administrateur à compter du 8 octobre à 23h59.

Le Conseil en prend acte.

Le Président et les membres du Conseil tiennent à remercier Gérard TOUATI de sa contribution au développement de l'activité, de son engagement et de son professionnalisme durant ces 27 années passées au sein de FRANFINANCE.

5. NOMINATION DU NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL, FREDERIC JACOB-PERON

Le Président indique au Conseil qu'il convient de nommer un nouveau Directeur Général et Dirigeant effectif de FRANFINANCE SA.

Le Président propose de nommer Frédéric JACOB-PERON Directeur Général et Dirigeant Effectif de la Société pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Après en avoir délibéré, le Conseil nomme, à l'unanimité, Frédéric JACOB-PERON, Directeur Général et Dirigeant Effectif de la Société à compter du 9 octobre 2017, pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2018.

Frédéric JACOB-PERON assumera la direction générale et la représentera dans ses rapports avec les tiers avec les pouvoirs les plus étendus, sous réserve, toutefois, de ceux expressément attribués par la loi aux Assemblées Générales et au Conseil d'administration.

Ces fonctions seront exercées gratuitement.

Frédéric JACOB-PERON remercie le Conseil de la confiance qu'il lui témoigne et déclare accepter les fonctions de Directeur Général et de Dirigeant Effectif de la Société, ayant précisé qu'il n'était frappé d'aucune incompatibilité, incapacité ou déchéance de nature à lui en interdire l'exercice.

6. RENOUVELLEMENT DES FONCTIONS DE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE DE JULIEN OCHONISKY

Le Président indique au Conseil qu'il convient maintenant de procéder à la nomination d'un nouveau Directeur Général Délégué et Dirigeant Effectif de FRANFINANCE.

Le Directeur Général propose de renouveler Julien OCHONISKY dans ses fonctions de Directeur Général Délégué et Dirigeant Effectif de la Société pour une durée égale à celle des fonctions de Directeur Général de Frédéric JACOB-PERON.

Après en avoir délibéré, le Conseil nomme, à l'unanimité, Julien OCHONISKY Directeur Général Délégué et Dirigeant Effectif de la Société pour une durée égale à celle des fonctions de Directeur Général de Frédéric JACOB-PERON, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2018.
Julien OCHONISKY disposera des mêmes pouvoirs à l'égard des tiers que le Directeur Général.

Le Conseil décide à l'unanimité que Julien OCHONISKY prendra en charge, plus particulièrement, la responsabilité de l'activité « Financement aux Entreprises ».

Ces fonctions seront exercées gratuitement.

Au cas où, pour quelque cause que ce soit, Frédéric JACOB-PERON viendrait à cesser lesdites fonctions de Directeur Général, Julien OCHONISKY cesserait ses fonctions de Directeur Général Délégué et de Dirigeant Effectif le jour même de la nomination d'un nouveau Directeur Général.

Julien OCHONISKY remercie le Conseil de la confiance qu'il lui témoigne et déclare accepter les fonctions de Directeur Général Délégué et de Dirigeant Effectif de la Société, ayant précisé qu'il n'était frappé d'aucune incompatibilité, incapacité ou déchéance de nature à lui en interdire l'exercice.

7. DEMISSION DE MARIE-CHRISTINE DUCHOLET

Le Président informe le Conseil que Marie-Christine DUCHOLET a fait savoir qu'elle souhaitait démissionner de son mandat d'administrateur suite à la prise en charge de nouvelles fonctions au sein du groupe.

Le Conseil en prend acte et remercie Marie-Christine DUCHOLET pour sa contribution au sein de Franfinance.

8. COOPTATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Le Président propose de coopter 2 nouveaux administrateurs :

Martine LASSEGUES, née le 22/06/1959 à Dieppe (76), demeurant 47 rue des Mathurins à Paris 8°.

Odile De SAIVRE, née le 30/05/1972 à Paris (75014), demeurant 70 rue d'Aguesseau à Boulogne Billancourt (92100).

Le Conseil, après avoir délibéré décide, à l'unanimité, de nommer, à titre provisoire et sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale, en remplacement de Gérard TOUATI, comme Administrateur Martine LASSEGUES, pour une durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, et cela à compter du 9 octobre 2017.

Le dossier de nomination a été transmis au Comité des nominations et de gouvernement d'entreprise de Société Générale pour validation.

Madame Martine LASSEGUES a fait savoir qu'elle acceptait le mandat qui lui est confié et déclarait qu'elle n'était frappée d'aucune incompatibilité, incapacité ou déchéance de nature à lui en interdire l'exercice.

Le Conseil, après avoir délibéré décide, à l'unanimité, de nommer, à titre provisoire et sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale, en remplacement de Marie-Christine DUCHOLET, comme Administrateur Odile de SAIVRE, pour une durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et cela à l'issue de cette séance.

Le dossier de nomination a été transmis au Comité des nominations et de gouvernement d'entreprise de Société Générale pour validation.

Madame Odile de SAIVRE accepte le mandat qui lui est confié et déclare qu'elle n'est frappée d'aucune incompatibilité, incapacité ou déchéance de nature à lui en interdire l'exercice.

9. DEMISSION DE FREDERIC JACOB-PERON DU COMITE DES RISQUES - NOMINATION DE 2 NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE DES RISQUES

Suite à la nomination de Monsieur JACOB-PERON comme Directeur Général, le Président du Conseil indique au Conseil qu'il convient de nommer un nouveau membre du Comité des risques.

Le Président indique, par ailleurs, que conformément à la politique du Groupe, il y a lieu de nommer un 3ème membre du Comité des Risques.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de désigner Anne PENET-GROBON en remplacement de Monsieur JACOB-PERON, et Odile de SAIVRE, membres du comité des risques.

10. QUESTIONS DIVERSES

NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et un Administrateur.

==========
Le Président

==========
Un Administrateur